

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2017

SALON DU PERSONNEL - ÉCOLE JACQUES-DE CHAMBLY

PRÉSENCES :

Philippe Desmarais, parent	Sophie Beaudoin, enseignante
Elaine Grignon, parent	Suzanne Carreau, enseignante
Julie-Anne Gagnon, parent	Claire St-Jean, enseignante
Sophie Crevier, parent	Julie Leclair, technicienne du service de garde
Manon Faucher, parent	Sonia Gagnon, secrétaire d'école
	Matthieu Solinas, directeur

**Absence motivée*

MEMBRES DU PUBLIC :

Aucun membre du public

INVITÉ(S) :

Aucun invité

1. Ouverture de la réunion

Monsieur Philippe Desmarais, président du conseil d'établissement, ouvre la réunion à 18 h.

1.1 Vérification du quorum

Le président constate qu'il y a quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sophie Beaudoin, appuyée de Julie Leclair, propose l'adoption de l'ordre du jour suivant, avec l'ajout des points 9.5, 9.6 et 10.7 :

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
 - 1.1 Vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 9 mai 2017
4. Suivi au procès-verbal du 9 mai 2017
5. Parole au public
6. Parole au représentant du Comité de parents
7. Parole aux enseignantes
8. Parole à la technicienne du service de garde
9. Points à traiter
 - 9.1 Budget prévisionnel 2017-2018 – adopte
 - 9.2 Rapport annuel du conseil d'établissement – adopte
 - 9.3 Préapprobation des sorties gratuites à distance de marche de l'école 2017-2018 – approuve
 - 9.4 Sortie vélo et piscines 4^e année – approuve
 - 9.5 Posa – Source des Monts – approuve

9.6 Activités parascolaires - automne 2017 - approuve

10. Points d'information

10.1 Guide aux parents 2017-2018 – est informé

10.2 Guide aux parents du service de garde 2017-2018 – est informé

10.3 Bilan du plan de lutte à la violence et à l'intimidation 2016-2017 – est informé

10.4 Bilan financier du fonds à destination spéciale – est informé

10.5 Suivi au travail du comité d'étude sur l'implantation de l'anglais intensif – est informé

10.6 Date de l'assemblée générale des parents septembre 2017 – est informé

10.7 Modification à la LIP concernant le CÉ

11. Autres sujets

12. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ CÉ57-06-17

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 9 mai 2017

La lecture du procès-verbal ayant été faite par chacun des membres au préalable, quelques corrections grammaticales seront apportées par Sonia Gagnon.

Élaine Grignon, appuyée de Sophie Beaudoin, propose l'adoption du procès-verbal du 9 mai 2017 avec les corrections grammaticales discutées.

ADOPTÉ CÉ58-06-17

4. Suivi au procès-verbal du 9 mai 2017

Aucun suivi en particulier au procès-verbal du 9 mai 2017

5. Parole au public

Il n'y a pas de public présent lors de cette séance.

6. Parole au représentant du Comité de parents

Philippe Desmarais, représentant du Comité de parent, souligne que le point dont il voulait parler sera traité en 9.1 de cette même séance.

7. Parole aux enseignantes

Sophie Beaudoin, souligne que le mois de l'éducation physique s'est bien déroulé. L'école a cumulé assez de cubes d'énergie pour obtenir le cube d'argent.

8. Parole à la technicienne du service de garde

Julie Leclair informe les membres que les enfants inscrits à la journée pédagogique du 9 juin sortiront. Ils iront au Parc Safari. Elle les informe aussi du retour du « diner pizza » annuel qui aura lieu cette année le 21 juin 2017.

9. Points à traiter

9.1 Budget prévisionnel 2017-2018 – adopte

La direction présente le budget prévisionnel pour l'année scolaire 2017-2018. Différentes enveloppes permettront d'ajouter la bonification d'heures en éducation spécialisée, en orthopédagogie et en psychologie.

Manon Faucher, appuyée de Sophie Crevier, propose l'adoption du budget provisionnel 2017-2018, tel qu'il a été présenté par la direction.

ADOPTÉ CÉ59-06-17

9.2 Rapport annuel du conseil d'établissement – adopte

Le président présente le bilan du conseil d'établissement qui sera joint au rapport annuel de l'établissement. Celui-ci sera disponible lors de l'assemblée générale des parents prévue en septembre prochain. Le rapport contiendra la liste des achats effectués pour les projets qui ont été approuvés par le CÉ en 2016-2017.

Sonia Gagnon, appuyée de Claire St-Jean propose l'adoption du bilan qui sera joint au rapport annuel du conseil d'établissement 2016-2017.

ADOPTÉ CÉ60-06-17

9.3 Pré approbation des sorties gratuites à distance de marche de l'école 2017-2018 – approuve

La direction propose l'approbation des sorties gratuites à distance de marche de l'école pour l'année 2017-2018. Par le fait même, elle propose la reconduction d'une dérogation à la politique alimentaire lors des occasions spéciales (Halloween, Noël, Pâques, etc.).

Manon Faucher, appuyée de Sophie Crevier, propose l'approbation des sorties gratuites et de la dérogation à la politique alimentaire lors des occasions spéciales.

APPROUVÉ CÉ61-06-17

9.4 Sortie vélo et piscines 4e année - approuve

La direction informe les membres de l'activité à venir pour les élèves de 4^e année. L'activité Rallye-vélo a lieu depuis quelques années à Jacques-De Chambly. Par contre, il est maintenant demandé à ce que le CE approuve (ou s'objecte) par résolution sur la tenue des activités considérées à risque comme dans le cas de ce rallye-vélo. La direction informe les membres que les enseignantes ont procédé à la collecte des données suivantes : antécédents judiciaires des parents bénévoles accompagnateurs et des parents qui accueilleront les élèves à leur résidence; copie des assurances responsabilité (piscine et autres); signature par les parents concernés d'une décharge de responsabilité de l'école pour l'utilisation des piscines privées. De plus, le service de police assurera la supervision et la sécurité de la traversée en vélo des élèves sur le boulevard Périgny.

Sophie Crevier, appuyée de Sophie Beaudoin, propose l'adoption de la sortie vélo et piscines pour les élèves de 4^e année.

APPROUVÉ CÉ62-06-17

9.5 Posa/Source des Monts – approuve

La direction présente la demande de reconduction reçue par l'organisme en lien avec la campagne des tirelires lors de l'Halloween au profit du service J'ai faim à tous les jours.

Philippe Desmarais, appuyé de Julie-Anne Gagnon, propose l'adoption de la reconduction de la campagne des tirelires au profit du service J'ai faim à tous les jours de l'organisme Posa/Source des Monts.

APPROUVÉ CÉ63-06-17

9.6 Activité parascolaire – Automne 2017 - Chorale

La direction a reçu la description de l'activité chorale du fournisseur « Le piano enchanté » pour la session automne 2017. Celle-ci contient 12 cours pour un coût total de 84 \$.

Sophie Beaudoin, appuyée d'Élaine Grignon, propose la tenue de l'activité offerte en parascolaire aux parents des élèves pour l'automne 2017.

10. Points d'information

10.1 Guide aux parents 2017-2018 – est informé

La direction informe les membres des changements qui seront apportés au guide aux parents 2017-2018. Certes, il y aura la liste du personnel qui sera mise à jour, mais il y aura aussi l'ajout d'une précision au code vestimentaire, soit celle en lien avec la longueur autorisée pour les pantalons (shorts) courts. Il y aura aussi l'ajout d'une précision concernant l'autorisation de distribution de médicament à l'école.

10.2 Guide aux parents du service de garde 2017-2018 – est informé

La direction informe les membres que le guide aux parents du service de garde 2017-2018 a été révisé et qu'il ne contient pas de modification. La tarification des frais de service de garde a dû être ajustée à la suite aux modifications apportées en janvier dernier. Aussi, les frais annuels pour le service aux dîneurs pour l'année scolaire 2017-2018 passeront à 270 \$ (*100 % des frais pour les 2 premiers enfants d'une même famille, 50 % pour le troisième et gratuit pour le quatrième, s'il y a lieu*).

10.3 Bilan du plan de lutte à la violence et à l'intimidation 2016-2017 – est informé

La direction présente le bilan du plan de lutte à la violence et à l'intimidation et les résultats des sondages effectués auprès des élèves du 2^e et 3^e cycle pour l'année scolaire 2016-2017. La direction émet le constat que le bilan est positif dans son ensemble. Différentes activités de sensibilisation sont nommées afin de poursuivre l'amélioration du plan de lutte pour l'année scolaire 2017-2018, dont une tournée des classes par l'éducatrice spécialisée en début d'année pour préciser aux élèves, la différence entre un conflit et l'intimidation. Aussi, elle les sensibilisera sur les comportements à adopter lors des trajets en autobus en matinée et en fin de journée afin d'éviter ou de diminuer le nombre de conflits à cet endroit.

10.4 Bilan financier du fonds à destination spéciale – est informé

La direction présente le bilan des dépenses du fonds à destination spéciale pour l'année scolaire 2016-2017.

10.5 Suivi au travail du comité d'étude sur l'implantation de l'anglais intensif – est informé

La direction dresse un bilan complet des analyses et des réflexions effectuées par le comité d'étude sur l'implantation de l'anglais intensif. Le comité a tenu six rencontres durant l'année scolaire 2016-2017. Deux d'entre elles ont eu lieu en présence d'une conseillère pédagogique en anglais. Trois modèles d'implantation en particulier ont été étudiés.

La direction mentionne qu'il y a eu beaucoup d'échanges entre les intervenants, soit les membres du comité, la conseillère pédagogique, les enseignantes, les spécialistes et la direction lors de différentes rencontres. Ainsi, l'analyse de la clientèle et de ses besoins a été effectuée. Comme l'école Jacques-De Chambly est une petite organisation (deux classes par niveau majoritairement), l'équipe des enseignantes a tenu à souligner que le suivi orthopédagogique effectué en français, en mathématique et auprès des élèves en difficulté d'apprentissage serait grandement affecté en modifiant l'organisation scolaire actuelle.

Ainsi, le comité d'étude présente ses constats suivants : il ne retiendrait pas le modèle 5 mois / 5 mois (modèle classique), car le nombre de groupes restreint du fait d'être dans une petite école impacterait l'organisation du soutien qui doit être offert à une partie importante des élèves qui présente des besoins particuliers. Cela aurait aussi un impact sur ces élèves que de compresser en cinq mois tout le contenu du Programme de formation qui doit tout de même être enseigné. Le comité mentionne que ce modèle pourrait se vivre dans une école qui peut accueillir plus de

groupes par niveau afin de permettre une organisation scolaire plus respectueuse des besoins particuliers de certains élèves en difficulté en ne l'imposant pas à tous. Quant au modèle de l'anglais accru (ajout d'heures en anglais dans la grille-matière) pour les élèves de 6^e année, il y aurait une compression d'heures d'enseignement en français et en mathématiques et il doit être noté qu'une précarité au niveau du personnel enseignant se créerait en tenant compte des différentes modalités propres aux conventions collectives de ce personnel. Pour ce qui est du modèle de l'anglais bonifié, la formule voudrait qu'il y ait une diminution de l'enseignement en musique au profit de l'anglais pour les élèves du 1^{er} cycle, car un jeu est possible à cet endroit dans la grille-matière. Enfin, le bilan de l'ajout d'activités en lien avec l'anglais en parascolaire fut un très grand succès à tous les niveaux en 2016-2017 et que l'expérience serait à reconduire en 2017-2018 dans la mesure du possible.

Également, l'assemblée générale des enseignants et des enseignantes a été informée à plusieurs reprises de l'état des travaux du comité et a pu s'exprimer sur le sujet. Au final, les conclusions de l'assemblée des enseignants vont dans le même sens que le comité quant aux questionnements sur les impacts possibles auprès des élèves en difficultés d'apprentissage et la création d'une certaine précarité auprès du personnel au niveau du 3^e cycle. Ainsi le comité conclut qu'il n'y a pas de fermeture définitive quant à la possibilité de faire une place plus grande à l'enseignement de l'anglais à l'école Jacques-De Chambly dans l'avenir, mais qu'il serait plus à propos que cela s'inscrive d'abord dans un changement de fond, de couleur et de valeur pour l'école Jacques-De Chambly. Le comité propose donc que cela puisse se faire lors de la consultation en lien avec le renouvellement du projet éducatif en 2019. Également, le comité propose qu'un nouveau sondage permettant de rejoindre davantage de parents que lors de la première consultation puisse être fait afin d'avoir un échantillon de répondants plus représentatif. Enfin, la direction informe le conseil qu'elle est en accord avec les conclusions et recommandations du comité et lui mentionne qu'il est essentiel, dans la réflexion sur l'implantation d'un tel projet impliquant des changements profonds à la couleur de l'école, de considérer l'avis de l'équipe-école et de respecter son rythme dans la prise de décisions qui feront évoluer ces changements possibles dans l'avenir.

Les membres du conseil d'établissement désirent sincèrement remercier le comité sur tous les considérants qui ont découlés de cette étude et de tout le travail colossal qui a été effectué. Les membres aimeraient aussi que les considérants soient partagés aux parents qui ont voulu initier la réflexion sur l'implantation d'un modèle d'anglais intensif à l'école Jacques-De Chambly.

10.6 Date de l'assemblée générale des parents septembre 2017 – est informé

La rencontre de parents des élèves du 1^{er} cycle aura lieu le 29 août 2017, en même temps que celle des parents des élèves du préscolaire.

La rencontre de parents pour les élèves du 2^e et 3^e cycle aura lieu le 13 septembre 2017.

Une invitation sera envoyée à tous les parents de l'école pour l'Assemblée générale des parents qui aura lieu le 13 septembre 2017 à 19 h 45 au gymnase de l'école.

10.7 Modification à la LIP concernant le CÉ

La direction informe les membres qu'à l'approbation du projet de loi 105 par le gouvernement, une modification sera apportée et effective le 1^{er} juillet 2017 à la Loi sur l'instruction publique (LIP). La modification se lira comme suit : *Il pourra y avoir des substituts au conseil d'établissement; il ne pourra cependant pas y avoir plus de substituts que de membres; un substitut parent au conseil d'établissement ne pourra pas être délégué au comité de parents.* Cette modification devra être nommée lors de l'Assemblée générale des parents du 13 septembre 2017.

11. Autres sujets

Il n'y a pas d'autres sujets.

12. Levée de l’assemblée

Les points à l’ordre du jour étant épuisés, le président du conseil propose la levée de l’assemblée à 19 h 30.

ADOPTÉ CÉ65-06-17

SIGNATURES

Philippe Desmarais, président du conseil

Matthieu Solinas, directeur